

RENCONTRE DU 18 MAI 2026 : LES RIVERAINS DES RUES QUATREFAGES ET ADJACENTES SONT VENUS EN NOMBRE : SALLE COMBLE AU CENTRE PIERRE GAMEL

A l'initiative du comité de quartier sur les thèmes suivants :

- Les aménagements du parc Pichon ;
- La requalification de la rue des Quatrefages.

Les riverains sont enthousiastes à l'idée de voir ... enfin ... ce parc s'ouvrir pour tous les nîmois mais restent vigilants sur certains aspects.

PARC PICHON : cette réunion a été organisée en amont de la visite du parc proposée par la mairie en juin prochain.

Nous avons rappelé la bataille du comité et des habitants pour que ces anciennes pépinières restent dans le domaine public (Enquête publique de 2019 déterminante qui a abouti à la Déclaration d'Utilité Publique par le Préfet).

-Rappels aussi des deux contributions du comité des Marronniers lors de l'Enquête Publique de mai 2025 pour les autorisations environnementales.

Constats :

- Aménagements en cours depuis l'automne 2025 ;
- Abattage (trop) nombreux d'arbres ;
- Accès chantier Natoire et Quatrefages (nuisances sonores, poussières, intrusions, difficultés de circulation pour les engins de chantier et demande de stationnement interdit aux abords par le comité, non suivie d'effet) ;
- Visite chantier début mars : le comité n'a pas invité comme cela était prévu ;

-Visite avec la nouvelle équipe prévue en juin intégrant les comités de quartier des Marronniers, de Beausoleil et les riverains de ces deux secteurs.

-Ont été soulignées les préconisations du Commissaire enquêteur dans son rapport final de juillet 2025.

(Même si nos propositions n'ont pas toutes été étudiées (**découverte du Vistre (*)**) et liaison Nord-Sud par une traversée hyper-sécurisée du type de celle des 7 Collines – un souterrain a été préféré).

(*) : *Déclaration de Chantal May, ex adjointe à l'Environnement dans une interview « La Gazette » du 25 mai 2025 : « Découvrir le Vistre ? On va voir comment vit le parc et on ne s'interdit pas de l'ouvrir plus tard, j'ai vu les ingénieurs hydrauliques c'est possible ».*

- Surveillance du parc : « La surveillance du parc reste posée ». Nous avons demandé un gardien en permanence.

- Sécurité :

La fermeture du parc est une inquiétude partagée par tous.
Quel type de grilles pour le clôturer ?

- Visites de chantier : « Idée positive sur l'organisation de visites de chantier avec les associations ».

- « Compte-tenu des attentes et interrogations légitimes exprimées au travers des contributions », le Commissaire enquêteur « recommande au Maître d'ouvrage de prendre des mesures adéquates pour une large information au public, en particulier des associations riveraines du site du projet, préalablement au début des travaux, afin d'en expliquer les tenants et les aboutissants » ;

- Quiétude des riverains : « L'aménagement doit être pensé de sorte à préserver la quiétude des riverains, en particulier l'intimité des habitations jouxtant le parc (cheminements éloignés, murs végétaux ». « Préserver la quiétude des riverains et la conservation d'un mur végétal (bambous ou arbres de haute tige)» car dit-il « ces riverains sont au premier plan et visibles des promeneurs du parc ».

« Certains immeubles ou habitations (rues Quatrefages et Parmentier) interfèrent avec le parc et placent les résidents à portée de vue immédiate des personnes fréquentant celui-ci » ;

- « L'aire de jeux pour enfants, le physio parc, terrain de boules ... sont positionnés côté cadre pluvial, donc à l'opposé de ces rues ».

-Autres demandes : l'accessibilité partout, la création d'un lieu de vie (café-restaurant), l'aspect pédagogique et culturel à bien prendre en compte avec les acteurs et intervenants nîmois entre autres ;

-Stationnement : si celui-ci ne nous a pas paru essentiel à l'entrée du parc côté Nord (offre de transport suffisante avec le réseau de bus), avec toutefois des places PMR et peut être un arrêt minute : revanche, dans la partie Sud, le projet abandonné d'un petit parking ne sous semble pas opportun. En effet, compte-tenu de la proximité du Bois des Noyers très fréquenté, nous avons constaté et signalé un stationnement anarchique (sur les trottoirs) dans ce secteur.

-Transports : les riverains décrivent une situation à améliorer pour notre ligne 7 avec plus de passages, des véhicules électriques et plus petits. La difficulté d'accès à monter et descendre du bus à certains arrêts est signalée tout comme l'absence d'abribus ou de bancs de repos.

-Propreté : celle des rues est pointée du doigt -qui entraîne la saturation des avaloirs- et le dépôt d'encombrants à certains endroits de ce secteur est récurrent (Quatrefages vers Natoire mais aussi Marronniers et conteneur de verres Quatrefages/Marronniers).

Nous avons aussi retenu dans ce rapport :

« Grand Mas et ancien Mas des Ouvriers à l'entrée Nord conservés et mis en défens dans un premier temps compte-tenu de l'état dégradé : à voir par la suite » - quand ?

« Serres conservées et réhabilitées dans le cadre du projet » ;

« Ancienne station de pompage, reconvertis en jeux pour enfants, la Vigie : plusieurs sanitaires RDC de la Vigie » ;

« Chiens : création d'un parc et espace dédié »

« Pas de pollution des sols » (étude labo indépendant).

-Plaine sportive : regret de l'abandon de celle-ci dans la partie Sud du parc qui aurait permis d'offrir un véritable espace ludique et sportif. Sur le terrain de l'ancienne station de pompage. On nous a dit que cet espace doit être « sanctuarisé » compte tenu de la biodiversité existante.

Constat : Le comité n'y a vu que des boues polluées entreposées sur ce terrain avant d'être déposées sur un terrain proche route d'Arles pour une 1^{ère} dépollution (bâches sur les boues) et transportées dans un centre habilité.

Du positif pour la plaine sportive : Remis à l'ordre du jour par la nouvelle équipe (déclaration du maire en AG du comité le 6 mai). Il y en effet de la place pour réaliser cet espace sportif.

-La Voie urbaine Sud va traverser le parc avec les nuisances qui vont avec ;

-La liaison du parc Pichon avec le Bois des Noyers -qui aurait tout son sens- va-t-elle être envisagée rapidement ?

Des riverains de la rue Parmentier ont demandé et demandent encore la destruction du cabanon accolé à la résidence, lieu de trafics, de squat et qui permet un accès facile aux terrasses.

Une fresque : A été évoquée la possibilité d'embellir le mur de la résidence donnant sur le parc. Actuellement, très défraîchi avec des tags peu esthétiques. Pourquoi pas une fresque murale réalisée par des artistes locaux ? Cette proposition sera faite par les résidents à leur syndic avant de concrétiser ce projet qui pourrait donner une note colorée.

Dénomination du parc

Enfin, rappelons que la **dénomination du Parc** « Jacques Chirac » est loin de faire l'unanimité parmi les habitants de notre quartier et plus généralement par les Nîmois.

-La proposition d'appeler ce parc « Ernest Pichon » a été faite et rappelée à notre AG. Rappelons les nombreuses déclarations de Vincent Bouget, réunions comité, conseil municipal. Aujourd'hui maire de Nîmes, une prise en considération semble se faire jour. Les riverains et le comité estiment que le nom de l'ancien président de la république peut trouver sa place ailleurs.

-La proposition du comité de nommer une entrée du parc rue des Quatrefages « Joël Gardes » est largement partagée par tous.

REQUALIFICATION DE LA RUE DES QUATREFAGES :

Ce que veulent les riverains et ce qu'ils ont dit :

« La rue des Quatrefages doit devenir une rue apaisée, accessible et embellie, conciliant les besoins des riverains, les mobilités du quotidien. Elle va devenir une rue phare avec le parc Pichon qui va attirer de nombreux nîmois. Cette cohabitation doit se faire dans l'harmonie et la convivialité en évitant tous les sujets de conflits. Respecter les promeneurs, les usagers du parc que nous serons aussi et les riverains ».

Les riverains présents sont unanimes pour dire que cette requalification mérite une réflexion et une concertation. Cette rue sera, avec l'entrée Natoire un accès important pour rentrer dans le parc et restera une rue à forte circulation. Il faudra la partager avec tous les utilisateurs : automobilistes, piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes, trottinettes. Il y aura aussi de nombreux enfants avec leurs parents et des poussettes.

Voici ce qu'en dit monsieur Dujardin, commissaire enquêteur dans son rapport :

« La requalification de la rue des Quatrefages est une nécessité : il sera opportun de la préparer en amont avec le Comité de quartier des Marronniers et la SDC « Les Terrasses des Santolines » (*) ;

(*) Syndic ayant fait une contribution à l'enquête publique et dont les garages des résidences avaient été largement inondés en 2021 (80 cm) et 2022 (60cm) – problèmes des réseaux sous-dimensionnés et mauvaise inclinaison de la chaussée - ;

Améliorer la qualité de vie des habitants :

-Sécurité :

-Sécuriser les déplacements piétons et cyclistes.

-Accessibilité absolue : PMR, enfants, poussettes et seniors

-----) De vrais trottoirs et plus aucun stationnement sur trottoir !

-----) Prendre en compte les trois accès du parc rue des Quatrefages.

-Circulation automobile :

-Réduire la vitesse automobile, moins de bruit, moins de pollution, plus de sécurité (Même en zone 30, vitesse non respectée)

Question posée :

-Garder les 2 sens de circulation qui permet une moindre vitesse, de répartir le trafic et un accès plus simple pour les riverains :

-Un sens unique : plus d'espace pour les trottoirs et les pistes cyclables mais plus de vitesse et devra se réfléchir avec d'autres rues, celle des Marronniers. Et quelle option : pénétrante, sortante ?

-Circulation des deux roues :

- Bande cyclable simple ou piste protégée et si sens unique ce sera autorisation d'une circulation vélo dans les deux sens ;
- Mise en place de stationnement vélos, trottinettes et motos.

-Stationnement :

- Améliorer le stationnement résidentiel ;
- Comme actuellement ou avec des stationnements alternés afin de casser la vitesse ?
- Mesures à prendre absolument pour éviter tout stationnement sur les trottoirs (une « plaie » aujourd'hui ;
- stationnement des véhicules d'entreprises à « normaliser » en plus du problème des stationnements « ventouses » ;
- Plus de passages pour piétons dans cette rue et aux entrées du parc ;
- Payant ? avec gratuité à partir d'une certaine heure, avec tarifs résidents, des zones bleues, favoriser la rotation.

Eclairage : en lien avec celui du parc et quel éclairage pour notre rue ?

Assainissement, Gestion des eaux pluviales, réseaux :

Rappelons le caractère inondable et de forts ruissellements en période pluvieuse de certaines portions de rues et les réseaux aujourd'hui sous-dimensionnés avec des avaloirs très souvent encombrés (dus aussi au manque de nettoyage des rues).

Réseau eau potable : quel est son état ?

Ne faudrait-il pas en profiter pour enfouir les réseaux secs et enterrer les réseaux aériens : pour des raisons esthétiques bien sûr mais aussi pour la fiabilisation et le renforcement des réseaux (plus de résistance aux phénomènes climatiques).

Revêtements, chaussées et trottoirs :

-Prendre en compte le réchauffement climatique pour le choix des revêtements pour les trottoirs et chaussées. Quels types de matériaux ? Comme ceux employés dans certains quartiers et dans l'Ecusson.

La voirie désastreuse de la rue des Marronniers et une partie de la rue du docteur Calmette (entre Marronniers et Quatrefages) est évoquée par nombre de riverains.

Végétalisation :

-Dans nos rues, est-il possible de mettre en pratique « le permis de végétaliser » sur l'exemple de ce qui se qui a été fait dans le quartier Gambetta ?

Mis en place en 2019 et enrichi en 2026, les particuliers peuvent demander à bénéficier d'une fosse à plantation directement au sol et au pied d'une façade.

Les riverains mettent en avant l'étroitesse des rues du quartier.

Arrêtons d'urbaniser notre quartier ! C'est un cri collectif. Ces dernières années, le quartier a vécu une urbanisation galopante. Une nouvelle construction est prévue rue de Loye et un permis de construire rue Tour de l'Evêque, magnifiques platanes (68 logements).